

## LE CONGRES AGRICOLE VERS LE SUCCES

### SIR CLIFFORD SIFTON MEURT SUBITEMENT CE MATIN A NEW-YORK

#### LES AGRICULTEURS FRANCO-CANADIENS ENTENDENT DES CONSEILS TRES PRATIQUES

Programme intéressant de la deuxième journée du congrès agricole. — M. Albert Emard, d'Embrun, préside la réunion de ce matin. — Causeries par M. A. T. Charron, Ferdinand Larose, Alphonse Désilets, etc.

#### M. L'ABBÉ BOIS

La deuxième journée du premier congrès agricole des Franco-Ontariens, s'est ouverte ce matin avec un programme des plus intéressants. Après avoir assisté à la sainte messe, dite par Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, à 8 heures 30, à la Basilique, les délégués se sont réunis au Monument National pour leurs séances d'études.

M. Albert Emard, d'Embrun, a été invité à présider à la réunion générale où les trois principaux orateurs furent M. A. T. Charron, M.A., D.S.A. sous-ministre-adjoint de l'Agriculture; M. F. Larose, B.S.A. agronome officiel des comtés de Prescott et de Russell; M. A. Désilets, chef du service de l'Economie Domestique au ministère de l'Agriculture de Québec. Ces trois conférenciers, tous des autorités dans le domaine agricole ont traité de sujets de première importance pour les cultivateurs. Leurs paroles furent écoutées avec une attention ininterrompue et firent le sujet général de la discussion après l'assemblée.

En même temps que la réunion générale, dans la salle principale du Monument National, les membres du clergé qui assistent au congrès, se sont réunis dans une autre salle. A cette réunion, M. l'abbé Bois, instructeur des Ecoles Ménagères de la province de Québec, a prononcé une conférence sur le rôle du prêtre dans le domaine agricole. M. l'abbé Bois a été remercié par S. G. Mgr Hallé vicaire apostolique de l'Ontario-nord. Une réunion réservée aux fermiers a eu lieu à 10 heures 30. M. Louis Charbonneau, M.A., inspecteur des écoles bilingues de Russell, y a traité de "la Formation Agricole de la Jeunesse des Campagnes". Il y eut réunion du comité d'Etudes à 10 heures 30. Ce comité fera rapport de ses décisions à la séance de ce soir.

Cet après-midi, M. J. H. Tremblay, B.S.A., surveillant des stations de démonstration au nord de l'Ontario, parle de "l'Enseignement agricole dans l'Ontario". Une causerie sur les "Possibilités Agricoles pour les Colons du Nord", sera donnée par le R. P. Lajoie, O.M.I., missionnaire colonisateur. A 8 heures ce soir, M. Joseph Cyr, premier vice-président de l'Association Maraîchère de la province d'Ontario, traitera de "La Culture Maraîchère comme revenu d'appoint". Le congrès se terminera à cette dernière séance du soir.

**LE DOCTEUR CHARRON**  
Après avoir félicité les organisateurs du congrès, le docteur Charron a expliqué avec force et détail ce matin le fonctionnement du ministère dont il est le sous-ministre adjoint. Il a élaboré le rôle spécial que doit jouer dans l'administration et pour le plus grand développement de l'agriculture, les divers sections de ce ministère, dont la section des Fermes Expérimentales; la section de l'hygiène des animaux; celle de l'Industrie Animale; de l'Industrie laitière de la réfrigération; section des semences; section de l'entomologie; section des Fruits et celle des Publications.

Parlant du service des publications agricoles le docteur Charron a rappelé que tout ce qui était publié en français pouvait et devait l'être en français. Il a déclaré tout le matériel que les publications n'étaient rédigées en français que si il y avait demande suffisante de la part des cultivateurs canadiens-français, invitant ceux-ci à s'intéresser à ces publications et à demander la version française.

Du français le docteur Charron dit que toutes les communications envoyées au ministère de l'Agriculture peuvent être rédigées en français et seront très bien comprises. Raison sera également faite en français.



SIR CLIFFORD SIFTON, politicien canadien en vue, décédé subitement ce matin à New-York.

#### MORT SUBITE À NEW-YORK DE SIR C. SIFTON

Sir Clifford Sifton souffrait de maladie de coeur depuis deux ans. — Il était âgé de 68 ans. — Un politicien et financier de carrière.

#### HOMMAGES

NEW-YORK, 17. — Sir Clifford, politicien canadien de carrière et homme d'affaires en vue est mort subitement ce matin à l'hôpital Roosevelt, de New-York. Il avait passé l'hiver à sa résidence de Floride et était venu à New-York, consulter un spécialiste en maladies de coeur, le Dr. Evan Evans, de New-York. La mort est attribuée à la maladie de coeur dont Sir Clifford souffrait depuis deux ans.

Le défunt était très riche et fut associé pendant plusieurs années à plusieurs institutions financières. Au cours de sa carrière politique il fut propriétaire du Manitoba Free Press, journal qui disposait d'une grande influence dans les provinces des Prairies. Récemment avec ses fils, Sir Clifford acheta un groupe de journaux quotidiens de la Saskatchewan; le Regina Leader and Post, et le Saskatchewan Star and Phoenix.

Lady Sifton, née Elizabeth Arma Burrows que Sir Clifford avait épousé en 1881 est décédée en février en 1925.

#### BIOGRAPHIE

L'honorable Sir Clifford Sifton, bachelier es arts, Conseiller Privé, ancien député au Parlement fédéral est né à London, comté de Middlesex, Ont., le 10 mars, 1861. Il fut le fils de John W. Sifton, ancien orateur de l'Assemblée législative du Manitoba. Il épousa en 1884 Elizabeth Arma, fille de M. H. T. Burrows, ancienement d'Ottawa. De ce mariage sont nés cinq fils.

#### RÉSULTATS DE L'AUGMENTATION DE CETTE TAXE

TORONTO, 17. (S. P. C.) — On croit que le revenu de la province sera augmenté de deux cent vingt-cinq mille dollars environ, à la suite de l'augmentation de trois à cinq sous sur la taxe de la gazoline, durant le mois d'avril, le premier mois complet que cette augmentation est en vigueur. La somme totale pour le mois provenant de cette augmentation s'éleva, croit-on, à près de cinq cent cinquante mille dollars. On ne connaît pas les chiffres définitifs avant la fin de mai. Chaque sou de la taxe représente, pour le département de la voirie, une somme variant d'un million et quart à un million et demi de dollars par année, d'après les calculs basés sur les chiffres des années précédentes. La taxe de cinq sous le gallon donnera un revenu annuel d'environ sept millions de dollars, soit une augmentation de près de trois millions sur l'ancienne perception de taxes.

#### AU PARLEMENT

**AUJOURD'HUI**  
Le sénat siège. En chambre des communes, on étudie les crédits des postes.

**HIÉR**  
Le sénat a siégé et s'est ajourné. La chambre des communes a tenu une séance secrète, à la suite de laquelle, sur motion de l'hon. J. A. Robb, ministre des Finances, la chambre se forma en comité des crédits, l'hon. Hugh Guthrie, conservateur, Wellington-sud, présenta un amendement demandant d'établir les courriers de la maille rurale sous la juridiction de la Commission du Service Civil, avec échelle de salaires précisée. Il s'ensuivit un débat auquel prirent part M. Guthrie, le Dr T. E. Kaiser, conservateur, Ontario; H. A. Stewart, conservateur, Leeds; R. K. Anderson, conservateur, Québec-sud; E. W. Rowe, conservateur, Dufferin-Simcoe; l'hon. P. J. Veniot, ministre des Postes; le Dr M. J. Maloney, conservateur, Renfrew-sud; George Spotton, conservateur, Huron-nord; H. H. Jenkins, libéral, Queens; A. E. MacLean, libéral, Prince; T. L. Church, conservateur, Toronto-nord-ouest. L'amendement fut rejeté par un vote de 70 à 106.

La chambre a débattu aussi un bill de divorce. Ont pris part au débat MM. Henri Bourassa, indépendant, Labelle; le Colonel G. R. Geary, conservateur, Toronto-sud; l'hon. R. B. Bennett, chef de l'opposition; l'hon. Charles Marcell, libéral, Bonaventure. Le bill passa en seconde lecture par un vote de 99 à 56.

La chambre étudia ensuite les crédits des postes.

#### Diner en l'honneur de MM. Avenol et Bonnet

MONTREAL, 17. — Liste des invités au dîner offert par sir Henry Thornton au club Mont-Royal, hier soir, en l'honneur de MM. Avenol et Bonnet: M. le maire Camilien Houde, l'hon. sénateur J.-P. Casgrain, le colonel F.-S. Meighen, M. D. Forbes Angus, sir Charles Gordon, l'hon. sénateur Smeaton White, le professeur P.-E. Corbett, l'hon. P.-R. Du Tremblay, M. Edouard Carteron, le consul général de France, M. Ludvig Aubert, le consul général de Norvège, M. Wesley Frost, le brigadier Général H.-S. Birkett, l'hon. juge E.-F. Surveylor, M. Edouard Montpetit, l'hon. P.-L. Belque, M. W. Thurnbeer, le consul général de Suisse, John Basset, le major G.-W. Stephens, Georges Pelletier, l'hon. sénateur D.-O. L'Espérance, le colonel W. Bovey, C.-A. de Lotbinière, Harwood, C. R., M. W.-D. Robb et S.-J. Hunterford, vice-président du Canadian National, l'hon. sénateur Donat Raymond, M. Russell Bell, M. Claude Melançon et M. W.-H. Hobbs.

#### LA CONSTITUTION DE MONACO A ÉTÉ REMISE EN VIGUEUR

MONTE CARLO, Monaco, 17. — La constitution de la principauté de Monaco, abrogée récemment, a été de nouveau mise en vigueur hier, par proclamation solennelle du prince Louis promulguée hier matin. Ce retour à la constitution dans Monaco est un pas décisif dans la lutte des sept à huit cents électeurs de la petite principauté pour un gouvernement plus libéral.



Le nouveau chargé d'affaires japonais à Ottawa, l'honorable Yoshio Iwate, et son épouse. M. Iwate n'est pas tout à fait inconnu à Ottawa. En 1918 il fut consul général intérimaire du Japon au Canada. Un ministre japonais au Canada sera nommé dès que l'empereur Hirohito aura été averti officiellement de la nomination de l'hon. H. Marler comme ministre canadien au Japon.

#### Un certificat de vaccination exigé

LONDRES, 17. (S. P. A.) — Les touristes, dont quelques Canadiens, étaient hier dans la conscription, à la suite d'un ordre des autorités d'hygiène française exigeant un certificat de vaccination au cours des deux derniers mois de tous les voyageurs de Grande-Bretagne en France. Ce règlement entrera en vigueur jeudi et le restera pour une période indéterminée, tant que durera l'épidémie de petite vérole à Londres.

Cet ordre est une surprise, d'un nombre relativement petit de cas de petite vérole ayant été rapportés en Grande-Bretagne.

#### LES RÉGLEMENTS SONT SUSPENDUS TEMPORAIREMENT

LES RÉGLEMENTS OBLIGEANT À SE FAIRE VACCINER LES VOYAGEURS DE GRAND-BRETAGNE EN FRANCE ONT ÉTÉ SUSPENDUS POUR UN CERTAIN TEMPS — ANGLAIS ET FRANÇAIS S'ENTENDENT SUR LE SUJET.

PARIS, SPA, 17. — Le gouvernement français a suspendu aujourd'hui temporairement les règlements exigeant des voyageurs de Grande-Bretagne en France qu'ils soient vaccinés depuis deux mois contre la petite vérole.

Le gouvernement annonça que les autorités hygiéniques françaises et anglaises discuteraient bientôt les meilleures méthodes de protéger les citoyens français de l'épidémie de petite vérole qui sévit, dit-on, en Angleterre.

L'ambassade anglaise a remis ce matin au bureau des affaires étrangères françaises une note sur l'ordre de vaccination donné hier. On ignore son contenu, mais il paraît qu'elle demande que l'ordre soit rescindé ou temporairement suspendu. Une suspension temporaire, aurait-on suggéré, fournirait l'occasion d'étudier la question à fond avant de faire un règlement sévère.

La question a été discutée ce matin à une séance du cabinet, mais on n'a rien dit de la décision du gouvernement.

#### LES PRETS AUX FERMIERES

VICTORIA, C.B., 17. — Les bureaux du bureau fédéral de prêts aux fermiers ont été ouverts hier par le président du comité provincial George Sangster. Mille demandes de crédits ruraux ont déjà été faites.

#### OBJECTIONS À LA PROPOSITION DE LA RUSSIE

Le Japon et le Chili ont été les premiers à soulever des objections contre la proposition de désarmement des soviets, lesquelles comprennent quatre points.

#### AUTRES PROPOSITIONS

GENEVE, 17 (G. Hambleton, de la P. C.) — La proposition de désarmement des soviets a été discutée aujourd'hui par la commission préparatoire au désarmement de la Société des Nations. Le Japon et le Chili ont soulevé les premières objections, donnant pour raison que ces propositions ne tiennent pas compte des situations géographiques. L'Allemagne demande qu'on en fasse l'étude, vu qu'elles ont le même objet que l'esquisse de la convention de la commission sur le désarmement, même si les méthodes employées sont différentes. Mais le discours de R. Massigli, délégué français, met en doute le côté pratique du plan russe. La France, dit-il, a étudié sérieusement les propositions soviétiques et aurait été prête à accepter cette modification de méthodes, si elle eût offert une base pratique de désarmement. Elle nous a présenté une formule magique qui aurait fait disparaître tous les obstacles de notre sentier et nous aurait permis de procéder dans la tâche du désarmement. Mais, après examen de la proposition, nous ne pouvons pas accepter cette conviction.

M. Massigli fait observer que la proposition soviétique en vue de la réduction automatique de cinquante pour cent des effectifs d'un pays qui en possède plus de deux cent mille ne s'applique pas aux forces militaires organisées sur des principes militaires: patrouilles des forêts et autres forces engagées dans la protection de la propriété publique. Cela doit faire le sujet d'une convention spéciale. Cette disposition devrait avoir un effet important sur les pays où la propriété est nationalisée.

#### DES EXPLICATIONS

GENEVE, 17 (S. P. A.) — Les propositions soviétiques sur le désarmement ont été expliquées aujourd'hui à la séance de la commission préparatoire au désarmement de la Société des Nations. Le général Langovov, expert militaire russe, en défendant et expliquant les propositions de son pays, plaida en faveur d'un maximum de déplacement de dix mille tonnes pour les vaisseaux de guerre, en comparaison de trente-cinq mille tonnes, comme il fut décidé à la conférence de Washington. Il prétend que les croiseurs de dix mille tonnes actuellement en construction auront un déplacement de quatre-vingt mille tonnes quand ils prendront la mer.

Les propositions soviétiques, dit-il, renferment quatre points: premièrement, la réduction au lieu de la pure limitation des armements; deuxièmement, la réduction étendue des armements des plus grands pays et une réduction moindre pour les plus petites nations; troisièmement, la destruction des armements offensifs, en laissant de côté les armements purement défensifs; quatrièmement, la consolidation des positions pacifiques des nations.

L'expert attire ensuite l'attention sur la limite de dix mille tonnes établie pour les vaisseaux de guerre, selon lui, que les dimensions sont aussi considérables que cela est nécessaire pour la défense, et assez petites pour empêcher les autres pays de faire des guerres agressives.

Après l'étude des propositions soviétiques, la commission étudia le plan de l'Allemagne en vue d'accroître une plus grande publicité à la fabrication des armes.

A mesure que la commission avance dans son travail, les propositions se multiplient. A la suite d'un projet chinois en vue de l'abolition de la conscription, soumis hier, les Turcs ont proposé l'établissement de l'égalité dans les effectifs de paix de tous les États. Les effectifs maxima reconnus consisteraient dans la formation d'un pays à besoin peu assuré, sa légitime défense contre une agression soudaine. Les États qui dépassent déjà le maximum de réduction opérés de réductions, et ceux qui sont en-dessous de ce maximum ne seraient pas obligés de faire des réductions.

#### SEMENCES DANS LA SASKATCHEWAN

LLOYDMINSTER, Sask., 17. (S. P. C.) — Les semences sont déjà commencentées dans cette région. Un fermier a labouré son champ, la herse et ensemencé en blé. Sa ferme est située à un mille à l'ouest de la ville. La pluie des deux derniers jours a retardé les travaux du printemps et les agriculteurs attendent avec impatience l'arrivée de la pluie.

#### LA COTE DE L'ATLANTIQUE VISITEE PAR UNE TEMPETE DE PLUIE ET DE NEIGE HIER

Le territoire qui s'étend entre le Maine et la Virginie est couvert de débris. — Plusieurs petits bateaux ont été coulés et des bâtiments coulés par les vagues.

#### LES DOMMAGES

NEW-YORK, 17. (S. P. A.) — La côte de l'Atlantique depuis le Maine jusqu'à la Virginie est aujourd'hui jonchée de débris, à la suite d'une tempête de nord-est. Le vent et les vagues ont coulé de petits bateaux, paralysé la navigation et endommagé des bâtiments le long de la côte. La tempête a ensuite gagné l'intérieur des terres, s'accompagnant de pluie et de neige, jusque dans l'ouest de New-York et de la Pennsylvanie.

Six paquebots ont dû demeurer en dehors du port en attendant que le temps devint plus beau. Brooklyn et d'autres endroits de Long Island ont été bien éprouvés. A Bell Harbor, dans le district de Rockaway, une construction de bois à trois étages s'est effondrée. Les arbres abattus menacent en danger la vie des passants en plusieurs endroits de Brooklyn au plus fort de la tempête. Le vent atteignit une vitesse de cinquante milles à l'heure le long de la côte du Maine. Une goélette à cinq mâts dans la baie de Casco se détacha et fut lancée sur les récifs. Le vent transporta aussi d'autres bateaux. Les lignes de communication dans tout l'Etat ont été abattues et la pluie menaça d'inonder la vallée de l'Androscooggin. Dans Boston et les environs, la circulation et les communications ont été interrompues. La tempête a causé une perte de vie dans le Connecticut. Frank Marcy ayant été frappé à la tête par les débris d'une clôture abattue par le vent. Dans l'ouest de New-York et de la Pennsylvanie, le temps a pris les proportions d'une rafale de neige. A Oneonta, N.Y., il est tombé dix pouces, et les chemins ont été bloqués dans le voisinage.

#### DANS LA PENNSYLVANIE

PHILADELPHIE, 17. (S. P. A.) — Des parties du nord et de l'ouest de la Pennsylvanie sont aujourd'hui aux prises avec une tempête de neige d'avril. Il est tombé plusieurs pouces de neige en certains endroits. Dans le comté de Bradford, le bureau météorologique des États-Unis a annoncé qu'une chute de neige de plus de onze pouces était tombée. Dans le comté de Sullivan, il est tombé plus d'un pouce de neige, et les chemins sont impraticables en certains endroits. Un grand nombre d'automobiles ont été en panne au cours de la nuit.

Dans la plupart des localités, la neige et le grésil ont été charriés par une forte tempête de vent de nord-est, qui a endommagé les lignes de téléphone, de télégraphie et d'énergie de même que des bâtiments de bois.

#### BATEAUX COULES

NEW-YORK, 17. (S. P. A.) — Les États du nord de l'Atlantique ont été visités hier par une tempête de pluie du nord-est, qui coula de petits bateaux dans le port, entraîna des habitations à la mer et empêcha des paquebots océaniques de compléter leur voyage. En remontant par le Delaware, le tempête fit rage le long de la côte de Jersey, par New-York et jusqu'à la frontière de la Pennsylvanie et de New-York, où plusieurs pouces de neige tombèrent lundi soir. La pluie d'hier était mêlée de neige. Les rivières ont pris presque les proportions d'une inondation, et la marée dans le port de New-York était de quatre pieds plus haute que la normale. Ce fut une des plus hautes marées enregistrées par le bureau météorologique. Un remorqueur et deux barges, l'une portant une cargaison de deux cent cinquante mille dollars d'huile de baleine, rapportée de l'Antarctique par le Sir James Clark Ross, ont été coulés ici et dix-huit hommes ont été sauvés du naufrage avant qu'il coulat.

Sur la côte de Jersey, des frondeaux ont été emportés et des fondations de bâtiments minées. Quelques-uns ont été emportés par les vagues. A Philadelphie, des arbres ont été abattus et des fenêtres brisées, et à Trenton une croix de neuf pieds d'un clocher est tombée dans la rue.

#### TROTZKY VOUDRAIT ALLER EN NORVEGE

OSLO, Norvège, 17. — Après que Léon Trotzky, communiste russe exilé, va chercher maintenant à se faire accepter en Norvège. Le gouvernement étudiera la question.

#### LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

POUR COMPLETER VOTRE BIBLIOTHEQUE MARIALE: — Aux nombreux volumes que nous avons soumis hier et avant-hier, nous ajoutons encore quelques titres afin de compléter votre bibliothèque mariale.

Dans toutes nos églises paroissiales le mois de Marie est rehaussé de cérémonies quotidiennes. Notre population a pour la Vierge Marie un culte spécial.

Chaque année, à l'occasion du mois de mai nous vendons beaucoup d'ouvrages qui traitent de cette grande dévotion. Déjà depuis hier les commandes ont commencé à arriver. Nous nous permettons ce conseil: si vous voulez recevoir vos livres pour le commencement du mois prochain, donnez-nous votre commande immédiatement. Nous prévoyons cette année encore que la demande sera forte.

L'ANNUAIRE DE MARIE OU LE VÉRITABLE SERVITEUR DE LA SAINTE VIERGE, ouvrage approuvé à Rome et présenté à S. S. Grégoire XVI, par M. MENGHI-D'ARVILLE, prêtre apostolique; livre relié en toile, au comptoir \$1.25 et par poste \$1.30.

LA CONCEPTION IMMACULEE DE LA VIERGE MARIE (La première apologie du dogme de l'Immaculée Conception), par EADMER, moine de Cantorbéry (1124). Introduction et traduction par DOM B. DEL MARMO, moine de Maredsous; au comptoir 20 sous et par poste 25 sous.

LA VIERGE MARIE, par J.-V.-D. ARTAUD, prêtre; volume de 425 pages, au comptoir 75 sous et par poste 82 sous.

VIE POPULAIRE ET ILLUSTREE DE LA TRES SAINTE VIERGE, par l'ABBÉ ZEPHYRIN GANDON; au comptoir 50 sous et par poste 60 sous.

UN MOIS DE MARIE CHEZ SOI, sujets de méditation, lectures, traits, légendes et histoires pour chaque jour du mois de mai, par l'ABBÉ A. SAULNIER; au comptoir 60 sous et par poste 67 sous.

LA MERE DE MISERICORDE, par le CHANOINE GRANGER; au comptoir 35 sous et par poste 40 sous.

NOUVEAU MOIS DE MARIE OU L'Immaculée Conception considérée dans ses rapports avec la vie de la Très Sainte Vierge, par S. Em. le cardinal GENNARI; au comptoir 20 sous et par poste 25 sous.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont.  
ADRESSE LOCALE: No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.

TORONTO, 17. — La tempête de la côte de l'Atlantique est concentrée près de Nantucket et gagne lentement le nord-est. La pression est haute à partir de la baie d'Hudson en passant l'est jusqu'à Labrador et à Terre-Neuve. Le temps a été surtout beau avec température modérée dans les provinces de l'ouest. Il a venté et plus fortement et il a même neige en certains endroits dans le Québec et les provinces maritimes.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent. — Forts vents du nord; nuageux et frais avec chutes locales de neige et pluie. Jeudi. — Forts vents du nord; nuageux et frais, avec averse ça et là ou chutes de neige probables.

Maximum hier . . . . . 48  
Minimum ce matin: Prince Rupert, 42; Victoria, 40; Kamloops, 40; Calgary, 32; Edmonton, 32; Prince Albert, 34; Winnipeg, 34; Sault Ste-Marie, 38; Toronto, 40; Kingston, 38; Ottawa, 38; Montréal, 34; St-Jean, N.B., 40; Halifax, 38; Détroit, 40; New-York, 38; Charlotteville, 34.



# CARNET MONDAIN

L'honorable M. et madame Hewitt Bostock ont reçu à l'heure du thé lundi, en l'honneur de M. J. Avenol de Paris.

Madame Pierre F. Casgrain, de Montréal, est en ville.

Mademoiselle Odette Lapointe, est de retour à Ottawa, après un court séjour à Québec et Montréal, l'invitée de madame Pierre F. Casgrain.

Madame B. A. T. de Montigny, de Montréal, est l'invitée de M. et de madame Louvigny de Montigny.

Madame Victor David-Godbout est allée passer une quinzaine à Terrebonne et Montréal, chez ses fils, M. Horace Godbout.

Le docteur et madame Roland Dupuis, de Montréal, et mademoiselle Carmen Dupuis, d'Ottawa, se sont inscrits récemment à la Légation Canadienne, à Paris.

Mademoiselle Marie-Rose Taillefer, est partie pour Détroit, où elle sera l'hôte de ses parents.

Madame J. E. Letellier, de Lac Mégantic, passe quelques jours à Ottawa.

Madame W. Bain est actuellement à Montréal, chez ses parents, l'hon. juge et madame Martineau.

Mademoiselle Blanche Emard a passé la fin de semaine, à Montréal.

Le Dr et madame Georges Bruchési et leur fille Alice, ont passé quelques jours à Montréal et à St-Eustache.

M. et madame S. P. Richard, sont partis pour Regina, et se rendront à Los Angeles, Californie.

M. Auguste Choquette, de Québec, passe quelques jours, en notre Capitale.

Madame C. F. Hamilton, a passé quelques jours à Québec, chez ses parents, M. le docteur et madame A. Marois.

Le mariage de mademoiselle Magdeleine Hébert, fille de madame L. H. Hébert, de Montréal, avec M. Georges Garneau, fils de Sir Georges et de Lady Garneau, de Québec, a été célébré à Montréal, le mercredi 8 mai.

L'honorable M. et madame Charles Dunning recevront à dîner, le mercredi 24 avril, avant la réception, qui donneront l'hon. M. et madame Rodolphe Lemieux, au Parlement.

M. Franklin Ahearn et sa fille, mademoiselle Joan Ahearn, sont de retour, d'un voyage, de quelques semaines, à New-York.

Madame A. K. MacLean a reçu à déjeuner, au Country Club, en l'honneur de madame Shuh Tomit.

On annonce pour le 24 avril prochain, le mariage de mademoiselle Marthe Belleau, fille de M. et de madame G. N. Belleau, de Québec, avec M. Louis-Couillard O'Neill, de Sherbrooke, fils de M. William O'Neill, de Québec, et de madame O'Neill, décédée. La cérémonie aura lieu en la chapelle St-Thomas de la Basilique.

Plus de deux cents personnes assistaient hier, au "Money-shower", donné en la demeure de Son Excellence, M. Jean Knight, ministre de France, au profit de l'Institut Jeanne d'Arc. Madame Berton Hart, présidente, madame Louvigny de Montigny, madame E. Aucouturier et madame S. Choquette recevaient avec M. Knight, Sa Grandeur, Mgr. Guillaume Forbes, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé René Martin honorait cette réception, de sa présence. On comptait aussi, parmi les invités, le R. P. Laflamme, O. M. I., curé du Sacré-Coeur, M. l'abbé Hébert, le R. P. Jacques, O. M. I., l'hon. M. Charles Marcell, l'hon. juge Thiibaudeau-Rinfret, l'hon. M. Robert Forke, l'hon. juge H. A. Fortier, M. Louvigny de Montigny, M. Georges Bouchard, M. Henri Courcier, M. Paul Oulmet et M. Berton Hart. Les salons et la salle de thé, étaient décorés, de fougeres, de roses et de tulipes. Mme C. Starnes, Mlle B. Belcourt, Mme R. L. LaFleche, Mme E. R. E. Chevrier, Mme Charles Stewart, Mme P. E. Marchand, Mme Peter Heenan, Mme Rodolphe Lemieux, Mme E. Roberge, Mme E. J. Lemaire, Mme Georges Gonthier, Mme H. de Jocas, Mme Ernest Lapointe, Mme Robert Forke, Mme H. A. Fortier, Mme Georges Bouchard, Mme P. W. Ferras et Mme A. Alard, ont servi le thé et les glaces, aidées de Mlles: Margaret Heenan, Odette Lapointe, Lucrette Vallin, Rose Stewart, Yvonne Smith, Yvonne Lemay, Enid Hart, Jacqueline de Montigny, Lorraine Chevallier, A. M. Talbot, J. Gingras, Marguerite Grenier, W. Desrosiers, Marguerite Pa-

# Pour vous, Mesdames!

## Petits poèmes

### EAU DE PAQUES

Suivant la coutume locale, comme aux temps païes, les amoureux ont blanchi l'aube pascate. Pèsent, à plain vase, aux ruisseaux.

L'eau de Pâques est bienfaisante. Pourvu qu'on aille la quêrir Avant l'aube du dimanche. Elle a la vertu de guérir.

Le ciel vermeil la lune blanche Cont les rayons se sont dissous Au cristal qui coule et s'épanche. Non fait ce prodige pour nous.

Non Pâques seul, avant matines, Célébrant le rite pascate, Aux aïeux de sa colline, Sur l'onde a soufflé son esprit.

La fraîche légende rappelle Les matins de siècle pieux Ou brillait si pure et si belle, L'âme enfiévrée de l'heure.

Dieu évocateur, ce baptême, C'est l'onde qui l'a purifié, Abondante et vive à jamais.

Nérée BEAUCHEMIN

## Bien-séances

Q.—Doit-on répondre à une lettre de condoléances?

R.—On ne répond pas à une lettre de condoléances officielles.

Q.—Comment doit-on adresser une lettre qui doit être remise en personne au destinataire?

R.—Une lettre qui doit être remise de la main à la main ne doit comporter que le nom du destinataire (sans l'adresse) le porteur doit connaître l'adresse; au besoin on l'inscrit dans une deuxième enveloppe portant l'adresse et qui sera seulement aux porteurs, sans devoir être remise. En dessous du nom, on met simplement "En ville".

Les Anglais mettent "Présent" pour indiquer que la lettre sera remise en mains propres, mais la formule française est "En ville", quel que soit l'endroit où sera remise la lettre. Le signataire de la lettre est censé être présent sur les lieux, en la personne de celui qui délivre le message.

Q.—Doit-on cacheter une lettre que l'on confie à une amie pour remettre à une tierce personne?

R.—Non, cacheter sa lettre serait un manque de confiance grossier envers son amie; mais si on lui donne une lettre pour la mettre à la poste on doit fermer l'enveloppe tout à fait.

## Conseils et recettes

Nettoyage des toiles cirées.—Il faut employer de l'eau chaude seulement, sans savon ni aucun autre produit.

Pour reconnaître la présence du cuivre dans les confitures.— Trempez une aiguille à coudre quelconque dans la confiture; si cette dernière contient du cuivre, l'aiguille se recouvrira d'une couche rougeâtre. Cette réaction est extrêmement sensible et accuse même des quantités de cuivre dont l'absorption ne pourrait causer aucun trouble.

Moyen économique de nettoyer les vitres et les glaces.— On se sert habituellement dans ce but, soit de blanc d'Espagne soit d'argile blanche mouillée parfois vendue colorée en rose; mais il existe un moyen beaucoup plus simple qui n'oblige pas à passer beaucoup de temps pour enlever dans les coins le blanc restant. Il suffit de tremper un vieux journal dans de l'eau vinaigré (une cuillerée à bouche pour un demi-litre d'eau) et de frotter la vitre ou la glace avec cette éponge d'un nouveau genre. On est surpris de voir la facilité avec laquelle toutes les saletés adhérentes sont enlevées. Comme elles sont surtout dues à des dépôts de nature calcaire l'aide acétique du vinaigre les transforme en acétates très solubles.

Pour terminer on prend un autre journal, propre non mouillé et l'on essuie la vitre; nul besoin de chiffons, le papier suffit, il n'y a pas de peluche et la vitre sort resplendissante de netteté de ce traitement peu coûteux et pratique.

## STE-FAMILLE D'AUMOND

17 avril, 1929.

Ce matin, à l'hôpital général, rue Water, Ottawa, décédait M. Ernest Brunet, âgé de 23 ans, fils de J. Baptiste Brunet et de Rachel Boisvert, de cette paroisse. A la suite d'un premier traitement suivi à l'hôpital, M. Brunet semble reprendre quelque peu de vigueur et retourna dans sa famille. Ce regain de force fut de courte durée, cependant, il dut revenir se mettre de nouveau sous les soins des médecins qui jugèrent le cas désespéré. La mort vint enfin mettre un terme à ses souffrances. Lui survivent ses père et mère, ses trois frères: Jean-Baptiste, Alfred, Willie, Albert; une sœur Blanche-Alice.

Les restes mortels seront transportés aujourd'hui de l'hôpital à la gare Union à 4.20 heures P. M. en destination de Ste Famille d'Aumond, où auront lieu les funérailles, vendredi matin, le 19.

## Les bons livres

POESIES ET PIECES A DIRE POUR LES ENFANTS, recueillies par J. DUBOIS; au comptoir 30 sous et par poste 35 sous.

POEMES A DIRE POUR LES FETES, recueillies par J. DUBOIS; au comptoir 30 sous et par poste 35 sous.

Ces différents recueils ont droit à un accueil joyeux. Combien nombreux sont ceux qui désirent un recueil de genre. On trouvera la déclamation choisie, appropriée pour telle circonstance? A l'heure de répéter la même déclamation qui fait le tour de la paroisse, fuyons les chemins battus. Cherchons quelque chose de jolies: "jamais entendu". Le plaisir est double et pour celui qui recite et pour ceux qui écoutent.

## Mots pour rire

Chapoutin dîne en ville, fait assez rare; car, en raison de sa bêtise et de sa mauvaise langue, il compte bien peu d'amis; un domestique s'approche et lui offre du vin. Il tend le plus petit de tous ses verres.

—Pardon, Monsieur, lui dit le domestique, c'est du vin ordinaire.

—Raison de plus, je garde le grand pour les vins fins!

—EH bien! Joseph, avez-vous porté ma lettre à M. de X.?

—Oui, Monsieur; mais je crois qu'il ne pourra pas lire, car il est aveugle.

—Aveugle?

—Oui, Monsieur; pendant que j'étais devant lui, dans son cabinet, il m'a demandé deux fois où j'avais mis mon chapeau; or je l'avais tout le temps sur la tête.

—On parlait l'autre soir du banquier F. qui, de chute en chute à fini par devenir cocher de fiacre.

—Parbleu, fit S., l'habitude de rouler ses clients!

# OUVRIERS DE LA TERRE VOUS ETES LES MINISTRES DU DIVIN AGRICULTEUR

## La deuxième journée du congrès agricole commence au pied des autels.—Messe basse à la Basilique.—S. G. Mgr Forbes officie et prononce une allocution.

## AU CHOEUR

La deuxième journée du grand Congrès Agricole pour les Canadiens-français de la province d'Ontario a commencé à 8 heures 30 ce matin au pied des autels.

Tous les délégués, au nombre de 500 environ, ont assisté à la messe basse dite par Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, aux intentions du Congrès.

Mgr Forbes était assisté de M. l'abbé René Martin, son secrétaire, et de M. l'abbé Eugène Labrosse, vicaire à la basilique. Assistaient au chœur, S. G. Mgr Bellevue, archevêque de Saint-Boniface, Mgr N. Cappeau, P. A., vicaire général honoraire du diocèse d'Ottawa; Mgr Joseph Lebeau, chancelier du diocèse; MM. les abbés Joseph Hébert, de l'archevêché; Joseph Pilon, de l'Original; Vital Pilon, de Limoges, J.-E. Levac, du Lac Sainte-Marie; A. Bélanger, de Plantagenet; A. Chénier, de St-Albert et J.-A. Lafamme, de St-Jaspar.

Le Sénateur N.-A. Belcourt, président de l'Association d'Education Canadienne-française d'Ontario, était présent. Dans la nef, il y avait en plus des délégués, plusieurs membres du clergé qui ont assisté hier aux séances du Congrès.

## MGR FORBES

Après la messe, Mgr G. Forbes adressa la parole aux fidèles présents. Il s'exprima en ces termes:

C'est un bonheur pour moi de vous voir réunis en si grand nombre, mes Frères et mes Soeurs, venus de toutes les parties non seulement de la partie ontarienne de ce diocèse, mais de toutes les parties de l'Ontario où se trouvent des Canadiens-français, convoqués par l'Association d'Education Canadienne-française pour un congrès agricole.

Vous êtes venus accompagnés de vos chefs spirituels, évêques et prêtres. Vous avez compté sur leurs bénédictions et sur leurs conseils; car vous reconnaissez en eux les dépositaires de la lumière qui éclaire et de la force qui soutient.

Vous avez commencé vos travaux. Vous êtes venus ce matin les soumettre au Souverain Maître à celui qui ne dédaigne pas de se faire appeler, d'être appelé par le Verbe, celui qui est la source, l'expression et le principe de son être. L'agriculteur par excellence, Agricola. Le Verbe incarné a été appelé l'ouvrier et le fils de l'ouvrier, à l'honneur de cette grande partie des humains qui se livre au travail des mains. Le Père Eternel a voulu s'appeler l'Agriculteur, à la gloire à jamais de la plus noble, de la plus royale, de la plus divine des professions, la vôtre, mes bien chers frères.

Dieu l'a voulu ainsi, afin que toutes les créatures humaines, sans distinction, quelque soit leur travail, toutes y sont astreintes par leur condition de créatures, indépendamment du péché et à la suite du péché originel — aient en Lui un modèle, comme tous nous avons en Lui un Maître que nous devons adorer, aimer, servir fidèlement.

Ouvriers de la terre, agriculteurs, vous êtes les ministres du Divin Agriculteur dans l'extension de l'oeuvre de la création, vous êtes ses coopérateurs dans le miracle renouvelé de la production des êtres. La transformation de la matière brute par l'industrie et le génie de l'homme est admirable; mais la transformation de la semence quasi imperceptible en des millions d'épis dressés est plus admirable encore. C'est l'oeuvre immédiate de Dieu, par la coopération médiate des agriculteurs. Mais c'est Dieu qui fait lever son soleil et fait descendre la rosée et la pluie qui rendent fécond le travail de la semence.

Vous êtes pénétrés, Mes Frères, des sentiments de la foi. Gardez bien profondément ces convictions, mettez-les en pratique dans votre vie quotidienne, dans votre vie privée, votre vie de famille, votre vie paroissiale, votre vie agricole. L'Eglise invite tous ses enfants à la prière, à lever leurs regards vers le Ciel. Elle y invite spécialement les fils du sol, les travailleurs de la terre. Une des raisons de l'institution des Quatre-Temps est d'attirer par la prière et la prière la bénédiction divine sur les biens de la terre. Il en est ainsi des prières des Rogations. Il importe que les agriculteurs catholiques ne laissent pas passer inaperçus ces jours de prières, qu'ils assistent à ces prières publiques, ou au moins qu'ils y aient des représentants de chaque foyer de cultivateur.

L'acte que vous accomplissez en ce moment, Mes Frères, a une grande importance. Vous êtes venus prier avec nous, vos évêques et vos prêtres. Ce sont de grandes rogations que nous avons faites ensemble. Le Divin Agriculteur nous a pu agréables ces actes de foi, de confiance et d'amour que vous avez accomplis non seulement en votre nom personnel, mais aussi, au nom de tous vos frères de la province. C'est une semence mystique que vous jetez en terre: Dieu va la féconder, et il en fera des fruits spirituels, intellectuels, économiques, tous ayant trait à l'avancement, à l'amélioration, au progrès de votre état d'agriculteurs, pour le bien de vos personnes, de vos enfants, de votre race, de notre pays et de l'Eglise.

Ainsi soit-il.

## Jubilé sacerdotal d'un prêtre français

(Agence Fides.) HONOLULU, Iles Hawaii. — Le 26 février, le R. P. Paul a célébré le cinquantième anniversaire de son arrivée à Honolulu.

Né en 1852, à Juvigny-le-Tertre (Manche) il entra dans la Congrégation des Sacrés-Coeurs (Ploqueuains) et y fit profession en 1878. Ordonné prêtre à Louvain, en 1878, il fut envoyé aussitôt après aux Iles Hawaii. Il a passé 50 années sur la côte de Hamakua, où il est en grande vénération.

M. Maillly s'empressa d'atteindre le lieu de l'accident et parvint sans de grandes difficultés à retirer de l'eau les deux garçonnets éprouvés, puis les conduisit dans son canot chez leurs parents, non loin de là. Les deux garçonnets se peuvent compter chanceux de n'avoir éprouvé aucun fâcheux effet de cette périlleuse aventure.

Sans le secours opportun de M. Maillly, nous aurions sans aucun doute deux fatalités à déplorer. L'aîné des garçonnets savait nager mais il était empêché par ses habits gras pour l'eau; le cadet ne savait pas nager.

Ce sauvetage n'est point le premier ni le seul qu'ait accompli M. Maillly. Il y a fait profession en 1878. Ordonné prêtre à Louvain, en 1878, il fut envoyé aussitôt après aux Iles Hawaii. Il a passé 50 années sur la côte de Hamakua, où il est en grande vénération.

## CHRONIQUE

Suite à la 3e page

au gouvernement copie des propositions faites par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement du Canada, au sujet des exportations de marchandises en partance à des ports américains et de ceux des américains prohibitives frappant à leur entrée en territoire américain, ainsi que de la correspondance échangée à ce sujet entre les gouvernements des Etats-Unis et du Canada.

Le Sénat siège à trois heures cet après-midi.

## UNE LÉGÈRE EMBARCATION CHAVIRE

### DEUX JEUNES GARÇONS ECHAPENT A LA MORT.

WALLACEBURG, Co. Kent, Ont. — Vendredi-Saint dernier, un sauvetage providentiel a arraché à une mort certaine les deux frères Dechêne. Ces derniers voguaient sur la rivière Sydenham dans une légère embarcation quand soudain celle-ci chavira, précipitant ses occupants à l'eau. Fred, le moins âgé des deux, fut pendant quelque temps retenu sous l'embarcation mais parvint à remonter à la surface. Leurs appels de détresse furent entendus par Joseph Maillly, un employé de la compagnie Dominion Glass, voguant lui aussi sur la rivière, en destination de Runners Creek où il allait quérir une chaloupe à moteur.

M. Maillly s'empressa d'atteindre le lieu de l'accident et parvint sans de grandes difficultés à retirer de l'eau les deux garçonnets éprouvés, puis les conduisit dans son canot chez leurs parents, non loin de là. Les deux garçonnets se peuvent compter chanceux de n'avoir éprouvé aucun fâcheux effet de cette périlleuse aventure.

Sans le secours opportun de M. Maillly, nous aurions sans aucun doute deux fatalités à déplorer. L'aîné des garçonnets savait nager mais il était empêché par ses habits gras pour l'eau; le cadet ne savait pas nager.

Ce sauvetage n'est point le premier ni le seul qu'ait accompli M. Maillly. Il y a fait profession en 1878. Ordonné prêtre à Louvain, en 1878, il fut envoyé aussitôt après aux Iles Hawaii. Il a passé 50 années sur la côte de Hamakua, où il est en grande vénération.

M. Maillly s'empressa d'atteindre le lieu de l'accident et parvint sans de grandes difficultés à retirer de l'eau les deux garçonnets éprouvés, puis les conduisit dans son canot chez leurs parents, non loin de là. Les deux garçonnets se peuvent compter chanceux de n'avoir éprouvé aucun fâcheux effet de cette périlleuse aventure.

Sans le secours opportun de M. Maillly, nous aurions sans aucun doute deux fatalités à déplorer. L'aîné des garçonnets savait nager mais il était empêché par ses habits gras pour l'eau; le cadet ne savait pas nager.

Ce sauvetage n'est point le premier ni le seul qu'ait accompli M. Maillly. Il y a fait profession en 1878. Ordonné prêtre à Louvain, en 1878, il fut envoyé aussitôt après aux Iles Hawaii. Il a passé 50 années sur la côte de Hamakua, où il est en grande vénération.

M. Maillly s'empressa d'atteindre le lieu de l'accident et parvint sans de grandes difficultés à retirer de l'eau les deux garçonnets éprouvés, puis les conduisit dans son canot chez leurs parents, non loin de là. Les deux garçonnets se peuvent compter chanceux de n'avoir éprouvé aucun fâcheux effet de cette périlleuse aventure.

Sans le secours opportun de M. Maillly, nous aurions sans aucun doute deux fatalités à déplorer. L'aîné des garçonnets savait nager mais il était empêché par ses habits gras pour l'eau; le cadet ne savait pas nager.

Ce sauvetage n'est point le premier ni le seul qu'ait accompli M. Maillly. Il y a fait profession en 1878. Ordonné prêtre à Louvain, en 1878, il fut envoyé aussitôt après aux Iles Hawaii. Il a passé 50 années sur la côte de Hamakua, où il est en grande vénération.

M. Maillly s'empressa d'atteindre le lieu de l'accident et parvint sans de grandes difficultés à retirer de l'eau les deux garçonnets éprouvés, puis les conduisit dans son canot chez leurs parents, non loin de là. Les deux garçonnets se peuvent compter chanceux de n'avoir éprouvé aucun fâcheux effet de cette périlleuse aventure.

Sans le secours opportun de M. Maillly, nous aurions sans aucun doute deux fatalités à déplorer. L'aîné des garçonnets savait nager mais il était empêché par ses habits gras pour l'eau; le cadet ne savait pas nager.

## Les premiers tonsués du Bas-Congo

(Agence Fides.) LEOPOLDVILLE, (Congo Belge) — En fin de décembre, 30 ans après la fondation de la mission de Kangu, S. G. Mgr de Cleme, vicaire apostolique de Leopoldville, a donné l'habit ecclésiastique et la première tonsure à deux étudiants en théologie, prémices du clergé indigène du Bas-Congo.

La cérémonie qui s'est déroulée dans la vaste église de Kangu, a été suivie par une foule de chrétiens et a suscité parmi eux un très grand enthousiasme.

Richer, dir. M. T. Belanger, Comité de propagande pour la diffusion de la langue française; prés. Jos. Maillly, vice-prés. M. Lalonde, sec. J. Beaulieu, av. MM. Bernier et Norman.

## Journée d'aviation à Ottawa le 3 juin

A réunion tenue hier soir sous la présidence de M. Walter Deisher, les détails de l'organisation de la journée d'aviation qui aura lieu sous les auspices du club d'aviation d'Ottawa, à l'aérodrome du chemin Bowestville, le 3 juin, ont été définitivement arrêtés.

Des invitations seront faites aux clubs d'aviation de Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, Windsor et Kings-ton. Des invitations seront également faites à diverses maisons commerciales du Canada et des Etats-Unis. L'exposition des avions et celles des manoeuvres aériennes promet d'être fort intéressante.

Assisteront à la réunion d'hier: Walter Deisher, président; Keith Davidson, vice-président; Edward Hebert, Roy McDonnell, O.-A. Pratt, le capitaine L.-E. Maynard et T.-L.-P. E. Lauzon et Maillet, org. M. Ant. Roberts.

# MME. DE NEUVILLE

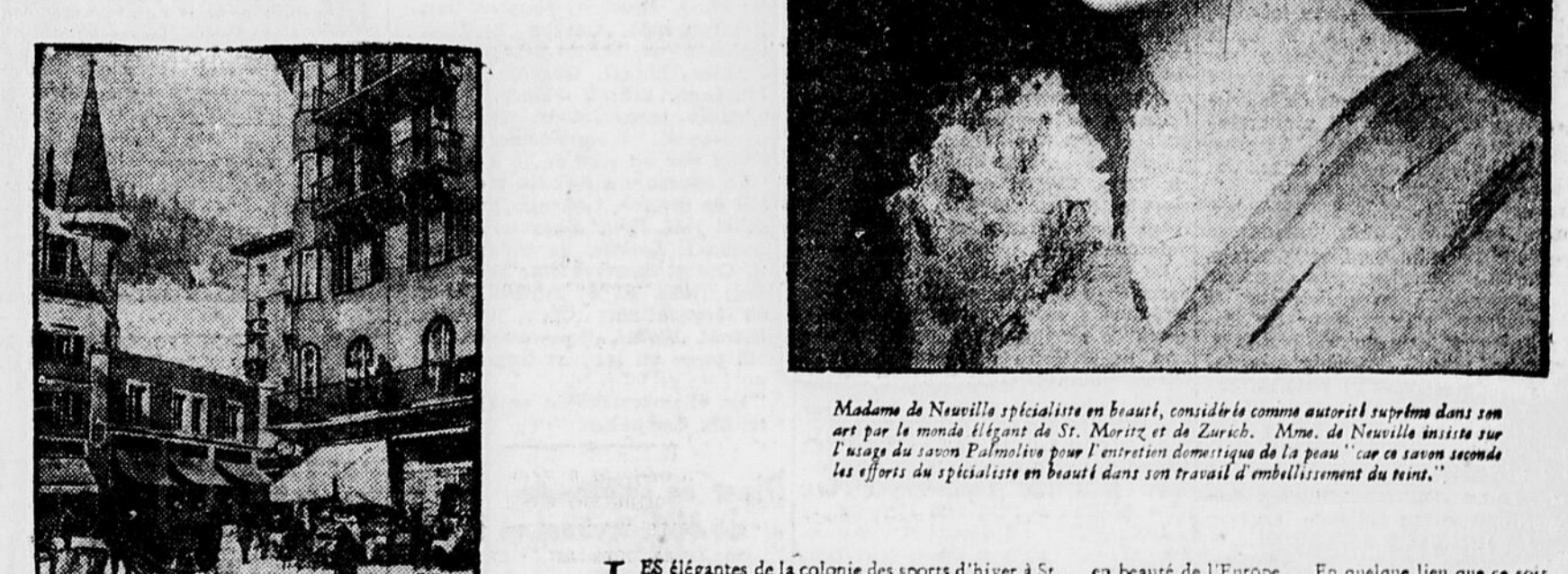
## De St. Moritz et Zurich

### Spécialiste en beauté de haute renommée

# offre ce conseil sur l'entretien de la peau

"Nous conseillons à toutes nos clientes de faire usage du savon Palmolive—qui est composé d'un mélange spécial d'huiles de palme et d'olive, car ce savon seconde les efforts du spécialiste en beauté dans son travail d'embellissement du teint."

P. de Neuville  
HOTEL PALACE, ST. MORITZ, SUISSE, ZURICH, SUISSE.



Madame de Neuville spécialiste en beauté, considère la comtesse autrichienne suprême dans son art pour le monde élégant de St. Moritz et de Zurich. Mme. de Neuville insiste sur l'usage du savon Palmolive pour l'entretien domestique de la peau, car ce savon seconde les efforts du spécialiste en beauté dans son travail d'embellissement du teint.

LES élégantes de la colonie des sports d'hiver à St. Moritz fréquentent le salon de beauté de Mme. de Neuville situé dans l'hôtel Palace. Ce magnifique studio de beauté est le rendez-vous des femmes du monde qui prennent un soin infini pour protéger la beauté de leur teint contre le vent glacial de cette célèbre station d'hiver suisse. Ce salon qui est dirigé par la charmante fille de Madame, Mademoiselle Marza, est bien connu des femmes du monde entier. Madame de Neuville conduit personnellement son établissement de Zurich, un salon remarquable par sa beauté rare.

"Il y a une grande vérité que les femmes ignorent" dit de Neuville, "c'est la rapidité avec laquelle un mauvais teint peut être transformé en un teint magnifique... Le traitement domestique employé y compte pour beaucoup."

Ce que Mme. de Neuville dit à ses clientes de St. Moritz et de Zurich

"Nous conseillons à toutes nos clientes l'emploi du traitement domestique suivant," dit G. de Neuville. "D'abord, elles doivent faire usage du Savon Palmolive, car ce savon seconde les efforts du spécialiste en beauté dans son travail d'embellissement du teint."

"Les huiles de palme et d'olive savamment combinées dans le Savon Palmolive ont pour but d'adoucir la peau tout en lui procurant cette propreté parfaite qui est le principe essentiel de la beauté."

Les autres Spécialistes sont d'accord

Lorsque Mme. de Neuville insiste sur "les résultats désastreux d'un traitement domestique non approprié" elle se fait l'écho de tous les grands spécialistes

Une formule hors de prix, contenant les huiles précieuses de palme et d'olive, est livrée depuis le règne de Cléopâtre, pour prolonger la santé et la beauté.

Prix de détail 10c

# THE CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED

## Une occasion alléchante pour les hommes!

# Pyjamas de qualité de choix

Extra spécial, jeudi, le complet . . . . . \$1.65

JAMAIS nous n'avons eu le privilège d'offrir en vente des pyjamas d'une telle qualité à un si bas prix. Ils ont été confectionnés de broadcloth lustré et de flanelle duvetaine et souple, en teintes unies et en dispositions à rayures de couleur. Genre devant cert-volants garnis de brandebourgs de soie et avec poche. Toutes les tailles 36 à 44. Les hommes feront bien de venir de bonne heure pour profiter de cette aubaine. Extra spécial, jeudi, le complet, \$1.65.

Au Rez-de-chaussée du C. D. S.